

Je me respecte, je prends soin de moi. Je prends connaissance des différents moyens mis à ma disposition et je les utilise afin de bien évoluer dans mon milieu.

LA TENUE VESTIMENTAIRE	ATTENTES	GESTES RÉPARATEURS et CONSÉQUENCES
	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Toute la journée, de mon arrivée (aux portes) à mon départ, je respecte le code vestimentaire en vigueur à l'école, en tout temps même lors de mes sorties scolaires. À l'extérieur : polo ou chandail de sport PDM est obligatoire sur le terrain de l'école. <input checked="" type="checkbox"/> Je porte les vêtements de la collection officielle de l'école tout en respectant le rôle de chacune des pièces de la collection. Sous mon polo, je peux porter un chandail à manches longues ou à col roulé noir uni. Par-dessus mon polo, je peux porter un des vêtements chauds à l'effigie de l'école (options, comités). Aucun foulard permis. Il sera aussi possible de se procurer des vêtements de couleur noire à l'endroit de ton choix. Ceux-ci doivent respecter les conditions suivantes : aucun imprimé ou broderie, polo noir uni et sans logo, veste noire unie sans capuchon et sans logo. <input checked="" type="checkbox"/> Seul le chandail de type kangourou à l'effigie de l'école (options, comités) sera autorisé à l'intérieur. Le port du capuchon est interdit à l'intérieur de l'école. <input checked="" type="checkbox"/> Les autres vêtements doivent couvrir le bas du dos, l'abdomen, les sous-vêtements jusqu'à la mi-cuisse. <input checked="" type="checkbox"/> Les bas de pyjama sont interdits. <input checked="" type="checkbox"/> Je porte des chaussures. J'enlève mon couvre-chef dès que j'entre dans l'école (aux portes). Mon couvre-chef, mon manteau, mes bottes d'hiver, mon sac d'école et mon sac à main restent dans mon casier. <input checked="" type="checkbox"/> En éducation physique, je porte un chandail de sport (t-shirt) couvrant les épaules, le ventre et la poitrine (pas de décolleté), un pantalon ou un short de sport, confortable et maintenu en place à la taille (petite ceinture, élastique ou lacet) et des souliers conçus pour l'activité physique attachés adéquatement (pas d'élastiques). Pour les activités extérieures, un chandail ou un coupe-vent pourrait être recommandé selon la météo. Aucun capuchon kangourou à l'intérieur. Les vêtements d'éducation physique ne sont permis qu'aux plateaux et durant les périodes d'éducation physique. Pour sa sécurité personnelle et celle des autres en jeux collectifs, il est fortement recommandé d'attacher ses cheveux (élastique ou bandeau) pour dégager la vue. <input checked="" type="checkbox"/> La direction se réserve le droit de refuser tous les signes distinctifs associés à un groupe et tout vêtement et accessoire qu'elle juge inapproprié ou en contradiction avec le code vestimentaire et les valeurs de l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> → Je me rends au local PASS afin d'emprunter des vêtements ou des souliers que je rapporterai propres. Si les vêtements ne sont pas rapportés au secrétariat, ils me seront facturés. → Je me fais confisquer les effets qui ne respectent pas les attentes.
LA PONCTUALITÉ	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Je me présente <u>à l'heure</u> à tous mes cours et au son de la 2^e cloche, je suis assis, prêt à travailler. 	<ul style="list-style-type: none"> → Je pourrais perdre le privilège d'assister au cours et/ou être convoqué à une reprise de temps.
ASSIDUITÉ	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Je m'engage à être présent à tous mes cours pour favoriser ma réussite. 	<ul style="list-style-type: none"> → Dès mon retour, je m'informe auprès de mes enseignants des travaux effectués pendant mon absence. Je pourrais être convoqué(e) à une reprise de temps.
LA GESTION DE CONFLIT	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Je règle mes conflits de façon pacifique ou avec l'aide d'un intervenant. Je prends le temps de m'expliquer calmement. Je cherche des solutions et j'ai recours aux services des intervenants de l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> → Ex. : lettre d'excuses, rencontre de médiation, réflexion, rencontre avec un intervenant.

RESPECT DES AUTRES

Je respecte les autres en paroles et en gestes afin d'éviter de porter atteinte à leur sécurité et à leur bien-être personnel.

AU SUJET DE...	ATTENTES	GESTES RÉPARATEURS et CONSÉQUENCES
IDENTIFICATION	<input checked="" type="checkbox"/> Je m'identifie dès qu'un membre du personnel me le demande.	→ Je suis rencontré(e) par un intervenant.
APPAREILS ÉLECTRONIQUES (téléphones cellulaires, montres intelligentes/ipod/écouteurs sans fil et autres)	<input checked="" type="checkbox"/> L'utilisation des appareils est interdite sur les plateaux d'éducation physique ainsi que dans les classes. <input checked="" type="checkbox"/> Je laisse mon cellulaire et tout appareil électronique avec carte SIM dans mon casier pendant mes cours. <input checked="" type="checkbox"/> Dans les autres aires de vie de l'école, j'utilise mon appareil de manière discrète. <input checked="" type="checkbox"/> En conformité avec la loi sur le respect à la vie privée, je photographie, filme ou enregistre les membres du personnel et les élèves seulement avec leur autorisation. <input checked="" type="checkbox"/> Je dois faire preuve de prudence, de discrétion et de jugement dans mes conversations, et ce, même sur les plateformes virtuelles (médias sociaux, école en ligne, etc.) <input checked="" type="checkbox"/> Je m'abstiens d'utiliser les applications de diffusion massive d'images telles que « AirDrop » ou « Quick share »	→ Je perds le privilège de garder l'objet. → 1 ^{re} et 2 ^e offense : confiscation toute la journée → 3 ^e offense et les suivantes : confiscation toute la journée. → Un parent doit venir chercher l'appareil entre 15h30 et 16h30 ou sur rendez-vous.
SAVOIR-ÊTRE	<input checked="" type="checkbox"/> Je suis respectueux en paroles et en gestes, partout, en tout temps, et avec tout le monde. <input checked="" type="checkbox"/> J'utilise le vouvoiement lorsque je m'adresse à un adulte à l'école.	→ Je présente mes excuses. → Je reformule mon message verbal ou écrit. → Selon le niveau d'impolitesse, se référer à la tolérance ZÉRO.
COMPORTEMENT SÉCURITAIRE	<input checked="" type="checkbox"/> J'évite toute bousculade, chamaillerie ou tout geste qui met en danger les autres et moi-même. <input checked="" type="checkbox"/> Je m'abstiens de consommer des boissons énergisantes à l'école.	→ Je présente des excuses aux personnes concernées et j'assume, si nécessaire, les conséquences. → Je devrai jeter ma consommation.
DIFFÉRENCE ET VIVRE-ENSEMBLE	<input checked="" type="checkbox"/> J'accepte et je respecte que les autres soient différents de moi.	→ Je présente mes excuses. → Je compose une réflexion et je la fais signer par mes parents.
SORTIES DE CLASSE	<input checked="" type="checkbox"/> Je planifie mes pauses pour demeurer en classe durant les heures de cours. Si, exceptionnellement , je dois le faire, c'est muni(e) d'une autorisation signée intégrée à mon agenda. <input checked="" type="checkbox"/> Je prends mes rendez-vous avec les intervenants durant mes pauses ou le matin.	→ Je retourne en classe.

RESPECT DU MILIEU ET DE L'ENVIRONNEMENT

Je respecte mon environnement en adoptant des comportements sécuritaires, en prenant soin du matériel mis à ma disposition et en favorisant un milieu propre et agréable à vivre.

AU SUJET DE ...	ATTENTES	GESTES RÉPARATEURS et CONSÉQUENCES
LA PROPRETÉ	<input checked="" type="checkbox"/> Je trie les matières recyclables, je jette les déchets et les matières compostables dans les bacs prévus à cet effet. <input checked="" type="checkbox"/> Je prends soin du matériel qui m'est prêté. <input checked="" type="checkbox"/> Je garde les lieux propres, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.	→ Je ramasse et je trie mes déchets. → Je répare ou j'assume les coûts de remplacement du matériel abîmé. → Je nettoie mes dégâts. → Je fais des travaux communautaires.
LA SÉCURITÉ	<input checked="" type="checkbox"/> Je marche et je reste debout en tout temps dans les corridors. <input checked="" type="checkbox"/> Je pratique les jeux et les sports aux endroits prévus à cette fin. <input checked="" type="checkbox"/> Je m'assois aux endroits indiqués. <input checked="" type="checkbox"/> Je collabore aux exercices de feu et de confinement.	→ J'ai un avertissement. → Je refais le trajet en marchant. → Je vais rencontrer les personnes que j'ai dérangées et je présente mes excuses. → Je me fais confisquer l'objet utilisé de façon inadéquate.
MILIEUX DE VIE	<input checked="" type="checkbox"/> Je me réfère aux valeurs et attentes des affiches SCP installées dans l'école. <input checked="" type="checkbox"/> Je consomme uniquement la nourriture et les boissons qui proviennent de la maison ou de l'école, et ce, aux endroits désignés. (cafétéria, agora, salon étudiant, local PEP, Maison des jeunes, local d'accueil, lors des récupérations). <input checked="" type="checkbox"/> J'utilise les ailes A (1 ^{er} étage) et D, seulement pour me rendre à une récupération ou à un midi-études. <input checked="" type="checkbox"/> Les portes 1 et 19 sont réservées exclusivement aux membres du personnel. Comme élève, j'utilise les portes 5 et 9.	→ J'ai un avertissement. → Je nettoie. → Je répare. → Je rembourse. → Je fais des travaux communautaires. → Je perds le privilège de fréquenter le lieu.

TOLÉRANCE ZÉRO

Voici la liste des infractions majeures au code de vie. En commettant une infraction de la sorte, l'élève s'expose à des interventions pouvant aller jusqu'à une suspension. Un retour devra se faire obligatoirement avec un parent afin de discuter de la gravité des gestes posés et de trouver des mesures d'aide pour éviter tout cas de récidive.

- ∅ Violence verbale ou physique
- ∅ Intimidation, menace et/ou harcèlement
- ∅ Déclenchement du système d'alarme ou du code noir sans motifs
- ∅ Vol et fraude
- ∅ Vandalisme
- ∅ Non-respect des règles au local de retrait
- ∅ Possession d'armes ou d'objets dangereux
- ∅ Possession, consommation et trafic de drogue, d'alcool, cigarette, vapoteuse (voir protocole)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

EN TOUT TEMPS, J'INFORME LES ADULTES RESPONSABLES DE L'ÉCOLE.

⊕ **Bibliothèque**

- Lorsque j'emprunte un livre, je dois avoir ma carte étudiante ou mon agenda.
- Je n'utilise pas mon téléphone cellulaire, car c'est un lieu de travail considéré comme une classe.
- Si je remets un livre en retard, j'aurai une amende de 0,10 \$ (dix sous) par jour de retard ouvrable.
- La perte d'un livre ou un livre remis endommagé de façon irrécupérable entraînera une facturation de ce livre. Certains autres montants peuvent m'être facturés : réparation mineure = 4,00\$, page déchirée = 0,05\$/page, cote Dewey enlevée = 1,00\$, code zébré enlevé = 2,00\$, perte de la carte du livre = 2,00\$ et couverture du livre déchiré = 5,00\$.

⊕ **En cas d'urgence**

Je m'engage à fournir au secrétariat de niveau les numéros de téléphone permettant de joindre mes parents en tout temps et de prévenir l'école le plus tôt possible de tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone.

⊕ **Emprunt de matériel d'éducation physique**

- Je dois avoir ma carte étudiante ou mon agenda.
- Je suis responsable du matériel emprunté.
- Sur l'heure du midi : vente de volant de badminton = 2\$ et balle de ping-pong = 0,50\$
- Aux pauses : vente de raquette de ping-pong au secrétariat de l'école = 8\$

⊕ **Malaises et accidents**

En cas de malaise subit ou d'accident, je m'engage à avertir immédiatement mon enseignant, l'aide médicale ou la secrétaire de niveau. **Si mon état m'empêche de suivre mes cours, mes parents devront venir me chercher.** Si mon état de santé nécessite une médication particulière, je m'engage à l'avoir en ma possession. En aucun temps, les intervenants de l'école ne peuvent donner de médicaments de dépannage (Tylénol, Advil, Benadryl, etc.).

⊕ **Motivation d'absence**

Toute absence doit être signalée par les parents, **la journée même**, par un appel en précisant le nom complet de l'enfant, la ou les périodes manquées ainsi que le **motif de l'absence**. Les motifs reconnus par l'école et le ministère de l'Éducation sont les suivants :

- Maladie sérieuse ou accident (**il est important de spécifier s'il s'agit d'une maladie infectieuse**).
- Mortalité d'un proche.
- Convocation d'un tribunal.
- Délégation à un événement d'envergure régionale ou nationale.

***La direction se réserve le droit de refuser les motifs jugés inacceptables ou faux.**

⊕ **Services en cas d'accident**

Je m'engage à fournir mon numéro de carte d'assurance maladie sur ma fiche de santé et à apporter ma carte lors d'activités extérieures. Je sais que l'école ne donnera pas de services pour les blessures encourues en dehors des heures de cours. En cas d'accident sur temps de classe, mes parents seront avisés et je serai conduit à l'hôpital le plus proche en ambulance ou en taxi **aux frais de mes parents**.

⊕ **Visiteurs**

En vertu du règlement municipal, je m'engage à ne recevoir aucun visiteur et à ne pas faciliter la venue d'élèves d'autres écoles à l'intérieur ou sur le terrain de l'école.

⊕ **Voyage**

Les parents qui décident d'emmener leur enfant en voyage sont conscients que cette décision peut compromettre la réussite de celui-ci.

Même s'il doit aviser ses enseignants de son absence, c'est la responsabilité de l'élève, dès son retour, de s'informer du travail qu'il a à reprendre.

En aucun cas, l'enseignant n'est tenu de fournir des travaux au préalable.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES INCONTOURNABLES DANS UNE MINI-SOCIÉTÉ

⊕ Appels téléphoniques

Je m'engage à effectuer mes appels téléphoniques en dehors du temps de cours. En cas de maladie ou d'urgence, je me présente au secrétariat de niveau.

⊕ Casier

Je suis responsable du casier qui m'a été attribué au début de l'année. Je ne peux changer de casier sans autorisation. Je m'engage à mettre dans le même état que celui dans lequel il m'a été prêté. Un montant pourra m'être facturé pour sa restauration. **Le privilège d'utiliser un casier implique qu'un cadenas y soit apposé et verrouillé en tout temps.**

Dans les vestiaires du gymnase, aucun cadenas ne sera toléré en dehors des heures de cours.

⊕ Cigarette

Je m'engage à respecter l'interdiction de fumer ou de vapoter à l'intérieur et sur le terrain de l'école comme prévu par la loi québécoise.

⊕ Circulation

Sur les heures de dîner, je circule dans les corridors de l'aile A (en haut) et D (en haut et en bas) seulement si je vais en récupération, en retenue, en activité spéciale ou rencontrer un intervenant.

⊕ École buissonnière

Si je m'absente de mes cours sans motif valable, je serai convoqué(e) en reprise de temps et pourrai me voir refuser l'accès au transport scolaire. Mes parents seront tenus de fournir le transport le soir pour mon retour à la maison.

⊕ Élèves en stage

Durant mes stages, je m'engage à me présenter à l'école seulement si mon horaire le prévoit ou si mon responsable de stage m'y autorise. Je suis les mêmes règlements que les autres élèves.

⊕ Entrée des élèves

Pour mes entrées et mes sorties de l'école, je m'engage à utiliser les portes prévues pour la circulation des élèves, soit celles situées à proximité des vestiaires. Je n'emprunte pas les sorties d'urgence ni l'entrée à la réception.

⊕ Présence aux cours

Je m'engage à être présent à chacune des journées prévues au calendrier scolaire selon l'horaire établi. Mes parents doivent donner **la raison (le motif)** de mon absence au numéro suivant : 819-326-3522, poste 40350.

⊕ Retards

Si je suis en retard, je passe par l'entrée principale où je prends un billet à la réception. La raison de mon retard doit être présentée par écrit ou par un appel du parent au poste 40350, la journée même.

⊕ Transport

Si j'assure mon propre transport (auto, moto...), je m'engage à ne pas stationner et à ne pas circuler sur les terrains de la polyvalente ni dans le stationnement du personnel, sauf si je suis en cyclomoteur.

⊕ Plagiat

Le respect des droits d'auteur est obligatoire. Toutes les formes de tricherie, copiage et reproduction de texte (internet ou autres) sans citer l'auteur sont défendues. Le fait de traduire ou d'adapter sous une autre forme une œuvre ou une partie importante de celle-ci, sans le consentement du titulaire, constitue une violation du droit d'auteur. L'élève se verra attribuer la note 0 et aura droit à une reprise au moment convenu par l'enseignant. Si l'élève ne se présente pas à la reprise, la note 0 sera maintenue.

Conditions pour l'obtention du diplôme d'études secondaires

Exigences de la sanction des études secondaires appliquées depuis le 1^{er} mai 2010

Le ministre décerne le diplôme d'études secondaires à l'élève qui a accumulé au moins 54 unités de la 4^e ou de la 5^e secondaire. Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5^e secondaire et les unités suivantes :

- 6 unités de langue d'enseignement de la 5^e secondaire ;
- 4 unités de langue seconde de la 5^e secondaire ;
- 4 unités de mathématique de la 4^e secondaire ;
- 4 unités de science et technologie ou 6 unités d'applications technologiques et scientifiques de la 4^e sec. ;
- 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de la 4^e secondaire ;
- 2 unités d'arts de la 4^e secondaire ;
- 2 unités d'éthique et culture religieuse ou d'éducation physique et à la santé de la 5^e secondaire.

Référence : Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire (à jour au 1^{er} décembre 2010), article 32.

PROTOCOLE D'INTERVENTION CONCERNANT LES PSYCHOTROPES

Afin d'être au fait et à l'avant-plan en matière de toxicomanie et dans le but d'aider et d'orienter les jeunes vers une démarche personnelle de prise en main, la Polyvalente des Monts s'est dotée d'un protocole concernant l'usage d'alcool, de drogue ou de toute substance illicite. En plus de prévoir des sanctions, le protocole se veut d'abord et avant tout un outil de réadaptation qui permettra d'orienter les actions à prendre afin d'accompagner l'élève dans ses divers besoins.

L'école interviendra lorsqu'un élève aura consommé des psychotropes ou sera sous l'effet de telles substances lorsqu'un élève en aura en sa possession ou lorsqu'il en fera la vente ou le trafic. Selon les circonstances et les faits se rapportant à de telles situations, l'école peut mettre en œuvre les mesures suivantes :

1- PERSONNE SOUPÇONNÉE DE CONSOMMER DES PSYCHOTROPES :

- . Tout membre du personnel qui soupçonne un élève d'être sous l'effet d'un psychotrope doit recommander l'élève à l'éducateur du secteur.
- . À cette étape, la direction adjointe pourra interpeller les parents afin de les aviser de la situation.

2- PERSONNE AYANT CONSOMMÉ ET/OU EN POSSESSION DE PSYCHOTROPES :

1^{re} offense :

- . L'école informera les parents de la situation et l'élève sera suspendu(e). **Les parents devront prendre un rendez-vous pour la réintégration en classe.** De plus, l'école informera l'élève et ses parents des services offerts.

Prenez note qu'une déclaration des événements sera remise au policier éducateur de l'école.

2^e offense :

- . Les mêmes règles qu'à la 1^{re} offense s'appliqueront. De plus, les parents et l'élève seront informés et orientés vers des services d'aide extérieurs existants. Dès son retour, l'élève sera rencontré afin d'établir un plan d'aide.

3^e offense et les suivantes :

- . Suspension de l'élève. La direction pourra présenter le dossier de l'élève au centre de services scolaire et demander à ce dernier d'intervenir et de lui recommander une prolongation de suspension, le transfert de l'élève dans une autre école ou son expulsion des écoles du CSSL.

3- PERSONNE IMPLIQUÉE DANS LE TRAFIC DE DROGUES :

- . Tout élève qui vend ou fait le trafic de drogues à l'intérieur de l'école, ou d'un véhicule de transport d'écoliers, sur tout terrain et propriété de l'école, ainsi que lors de toute activité organisée dans un cadre scolaire, est passible d'une suspension, d'un transfert ou d'une expulsion des écoles du CSSL. La direction de l'école présentera le dossier de l'élève et la recommandation d'une sanction au centre de services scolaire pour que les autorités compétentes en décident.

Note :

1- **Fouilles** : *puisque'il est du devoir de l'établissement d'enseignement d'assurer la sécurité des élèves, de procurer un environnement sûr et un climat propice aux apprentissages et de maintenir l'ordre et la discipline, la direction de l'école ou son représentant pourra procéder à des fouilles si les circonstances le justifient.*

2- **Suspension externe** : *un élève suspendu à l'externe ne peut se présenter sur le terrain de l'école et utiliser le transport scolaire.*

Gestion des absences et des retards à la PDM

Les seuls retards qui peuvent être motivés sont ceux pour un rendez-vous à l'extérieur de l'école (ex. RDV médical) ou pour une situation exceptionnelle.	
Comportements	Conséquences
Retard non motivé	½ midi-PASS (12h15 à 12h45)
½ midi-PASS non fait	1 midi-PASS complet (12h15 à 13h15)
1 midi-PASS non fait	½ suspension interne
1 période d'absence non motivée	1 midi-PASS complet (12h15 à 13h15)
2 périodes et plus d'absences non-motivées	½ suspension interne
½ suspension interne non faite	Suspension interne (1 journée)

Les absences doivent être motivées par le parent au maximum 48h après l'absence de l'élève. Aucune motivation ne sera acceptée passé ce délai.